

SUR LES PAS DE L'EUROPE DU SUD: LA FECONDITE AU MAGHREB

*Youssef Courbage**

« L'hypothèse retenue est fondée sur un prolongement modéré de la baisse de la fécondité, de telle sorte que l'indice synthétique de fécondité, évalué à 2,09 en 1999, atteindrait 1,5 en 2014 et se stabiliserait jusqu'à 2029 »

Institut National de Statistique, *Projections de la population totale*, <http://www.ins.nat.tn/>, Tunis 2001.

A. INTRODUCTION

Les sites Internet de quatre des pays du Maghreb (Libye exceptée) donnent presque en temps réel la vitesse de la baisse de la fécondité. Ils l'anticipent à l'occasion en des termes qui pourraient laisser l'internaute sceptique. La Tunisie, va très loin, prévoyant dès 2014, un indice de fécondité de 1,50 seulement ! Loin du prudent 2,1 que la Division de la Population affecte d'autorité comme plafond à la baisse de la fécondité au Maghreb.

L'Algérie et la Tunisie mesurent leur transition de la fécondité par les naissances enregistrées à l'état civil. Le Maroc, la Libye où l'enregistrement est presque exhaustif et la Mauritanie (où l'enregistrement ne concerne qu'une naissance sur deux) préfèrent les enquêtes. Mais, quel que soient les pays et les sources, la transition de la fécondité est en phase terminale et achevée - diminution au seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme - dans le cas de la Tunisie.

Cette communication ne cherche pas à valider les chiffres d'enquêtes, d'état civil, de recensement, dont la cohérence est confirmée ainsi que l'auteur a pu le vérifier pour les cinq pays concernés. Elle se propose de montrer le caractère unique de la transition de la fécondité, l'une des plus rapides du monde mais largement ignorée, peut-être en raison de stéréotypes et d'idées reçues bien ancrées même chez les démographes avisés. Ses raisons, certaines communes à de nombreux pays du Sud, d'autres spécifiques au Maghreb seront ensuite abordées. Nous verrons enfin, si les prévisions optimistes – ou pessimistes ? – des Tunisiens sur la baisse de leur fécondité sont étayées par l'expérience du passé et si la réédition de l'expérience de l'Europe du Sud, est plausible au Maghreb .

B. VERS LA FECONDITE DE REMPLACEMENT

Le tableau 1 donne l'indice de fécondité pré transitionnel, l'indice le plus récent fondé sur des données d'observation et non sur des projections, ainsi que l'estimation de la Division de Population des Nations Unies de l'année concernée (tableau 1).

Tirée par les poids-lourds, Maroc, Algérie et Tunisie, la fécondité du Maghreb arabe a perdu 5 points, passant de 7,8 à 2,8 enfants par femme en une seule génération, 87% de chemin parcouru pour atteindre le seuil de remplacement. Si le pays est en retard, il met les bouchées doubles pour rattraper le

* Institut National d'Etudes Démographiques (INED), Paris, France.

temps perdu. L'Algérie dont la transition est plus tardive a rattrapé et dépassé le Maroc. La Libye et la Mauritanie, à la périphérie et entrés beaucoup plus tard dans la transition, resserrent l'écart avec le centre.

Il s'agit bien de la plus forte baisse de fécondité dans le monde, Chine, Iran peut-être aussi exceptés (tableau 2). Le contraste avec l'autre moitié arabe du Moyen-Orient (Égypte, Soudan, Croissant Fertile et Péninsule arabique) est saisissant : 52% de transition achevée et 1,1% seulement de baisse annuelle de l'indice de fécondité. Cette singularité du Maghreb, cette divergence forte entre les deux parties du monde arabe, mérite qu'on s'y attarde.

Le sujet ayant été largement couvert, nous n'envisagerons pas en détail les déterminants proches de la fécondité, bien mesurés, y compris depuis peu en Mauritanie. L'âge moyen au mariage des femmes a beaucoup reculé et le célibat plus fréquent; emblématique est le cas de la Libye où l'âge moyen au mariage des femmes (SMAM) atteint 30 ans, soit 3 ans de plus que dans les trois autres grands pays du Maghreb! La contraception – moderne surtout – s'est propagée (58% au Maroc, 60% en Tunisie et sans doute en Algérie, 45% en Libye, en 1995, 8% seulement en Mauritanie). L'allaitement maternel est intense et prolongé ; il reste le moyen de prévention le plus efficace en Mauritanie (21 mois en moyenne). Moins connus (sauf en Tunisie et en Algérie, où 10% des naissances sont empêchées) sont l'avortement et la séparation entre les couples due à l'émigration.

C. LES FAUSSES EXPLICATIONS

La religion et la politique de population sont souvent présentées comme les facteurs d'avancée ou de retard dans la transition de la fécondité. Les vertus explicatives de l'un et de l'autre de ces facteurs est pourtant très limité, voire trompeur.

1. La religion

Contrairement au Moyen-Orient arabe, la totalité de la population maghrébine était et est toujours musulmane. La religion musulmane, supposée pro-nataliste aurait expliqué la forte fécondité du Maghreb, selon certains démographes (Kirk, 1966 ; Nagi, 1984 ; Caldwell, 1986 ; Cleland and Wilson, 1987 ; Lutz, 1987). Islam et explosion démographique iraient de pair. Si le passage d'une société imbu de religiosité à une société sécularisée se traduit *ipso facto* par la transition de la fécondité, l'on pourrait penser *a contrario* que le chemin inverse contribuerait à bloquer cette transition. C'est en principe vers cette voie qu'aurait du évoluer la fécondité du Maghreb.

Curieusement, les vues de ces démographes, proche des lieux commun, de ceux qui ont cours dans les couches modestes de la société maghrébine. Mais le niveau de développement et de conscience y est pour quelque chose. Ainsi, en Mauritanie, le pays le moins avancé de la région, 25% des femmes s'opposent à la contraception par « interdit religieux », proportion qui tombe à 6% au Maroc, où plus éclairées ou plus pragmatistes, les femmes savent que l'islam n'entrave pas la contraception (voire l'avortement).

Le Maghreb ne compte aucun régime « islamiste », à l'instar de la république islamique d'Iran par exemple (où, soit dit en passant, la fécondité est maintenant inférieure au seuil de remplacement...). Mais parmi les deux formes de fondamentalisme religieux, par le haut, encouragé par le Pouvoir et par le bas, une demande de la société civile, cette dernière forme de retour à la tradition, serait celle qui bloquerait la modernisation démographique. La société civile maghrébine, serait en de plus en plus fondamentaliste. Les signes extérieurs seraient manifestes : port du voile, pratique plus régulière du ramadan, refus de la consommation d'alcool ou de la viande de porc... ou souterrains, accroissement

exponentiel de la clientèle des partis politiques islamistes, auxquels l'on va jusqu'à généreusement prêter le tiers de l'électorat...

Ou bien le regain de l'islam est une idée reçue comme le pensent de fins observateurs (Ansari, 1996 ; Tozy, 1997) ou alors il est réel. Dans les deux cas de figure l'explication tourne court, car la fécondité est non seulement en forte baisse mais le mouvement s'installe durablement sans hésitations. Malgré les apparences, le contexte religieux, officiel ou privé, est un élément neutre de la fécondité.

2. La politique de population

Il est courant de se référer à la politique de population pour expliquer l'évolution de la fécondité. Au Maghreb, le pays de plus forte progression, la Tunisie, est effectivement celui qui a le plus tôt instauré une politique démographique explicite renforcée par un code familial moderniste. La personnalité exceptionnelle du président Bourguiba, sa forte légitimité comme artisan de l'indépendance, son pouvoir de séduction, la symbiose qu'il réussit à établir (au début) avec son peuple, comparable à celle de Nasser avec les Egyptiens, ont contribué à faire passer des mesures, alors impopulaires, auprès des Tunisiens.

Mais les contre – exemples abondent. Au Maroc avant 1975, malgré la politique officielle de population instaurée en 1966, la nuptialité était restée précoce, la fécondité dans le mariage et la fécondité générale augmenta au lieu de diminuer de 7,20 à 7,40 entre 1968 et 1972. La fécondité dans le mariage principale cible du programme national de planification familiale passa de 6,73 en 1960-64 à 6,91 en 1965-69 et 7,14 en 1970-74 (à 15-34 ans). Les Marocains à l'époque, ne répondirent pas aux injonctions du *Makhzen* et leur préférence pour la famille nombreuse leur fit refuser la contraception. La fécondité marocaine baissa par la suite, mais sous l'effet d'autres facteurs que la politique officielle de population.

En une spectaculaire volte-face en 1983, l'Algérie passa du jour au lendemain, du mot d'ordre « la meilleure pilule c'est le développement » (Bucarest, 1974) à la « politique de maîtrise de la croissance démographique ». Bien que le président Boumédiène (1965-1978) ait du bout des lèvres évoqué la forte croissance démographique, au total ce fut une position populationniste et nataliste qui l'emporta. Au sortir de la guerre d'indépendance, en 1962, l'Algérie était riche en gaz, moins en hommes ; surtout le voisin (et rival) marocain était plus peuplé: 12,3 contre 11 millions d'habitants. Il était fréquent de mesurer la puissance de l'Etat et de la Nation par le nombre. Boumédiène se fit fort de forger « un nouveau dragon africain qui pouvait nourrir 50 millions d'individus ». La stratégie algérienne de développement, les « industries industrialisantes », présupposait une population abondante et croissante, favorable à l'élargissement du marché et aux économies d'échelle. Au delà de ces discours, les Algériens subissaient les charges de familles trop nombreuses. Avant le changement de cap de 1983, les Algériennes étaient aussi nombreuses que les Marocaines, qui jouissaient de l'*imprimatur* officiel, à utiliser la contraception.

Autre illustration du décalage entre discours officiel et réalité concrète la Libye. Plus proche des pays pétroliers riches et sous-peuplés de la péninsule Arabique que des autres pays maghrébins, elle fait toujours partie du dernier quarteron de pays officiellement populationnistes et pro – natalistes. La *Jamahirya*, encourage la profusion, les familles nombreuses plutôt que restreintes, et les nationaux plutôt que les immigrés soumis à des douches écossaises fréquentes comme ce fut le cas des Tunisiens, des Egyptiens, des Palestiniens et des Africains. Malgré ces positions de principe, la Libye officielle n'a pas réussi à freiner l'effondrement de la fécondité ni la montée du célibat.

Enfin, la petite Mauritanie, a adopté en 1995 une politique de population qui exclut le contrôle de la fécondité et de la croissance démographique de ses objectifs, pourtant nombreux. Immense mais sous-peuplée, elle craint ses puissants voisins et cherche à colmater les vides de son territoire par une croissance démographique soutenue. Sans y réussir pleinement, puisque la fécondité a beaucoup baissé,

beaucoup plus qu'au Sud du Sahara (par sa position géographique et sa composition ethnique la Mauritanie fait aussi partie de l'Afrique noire).

L'extrême diversité des politiques de population maghrébines, leur apparition plus ou moins tardive ou leur inexistance (Libye) n'expliquent en aucun cas la transition démographique effective.

D. LES EXPLICATIONS PARTIELLES PAR LA FECONDITE DIFFERENTIELLE

Les enquêtes fécondité puis DHS ont démontré combien la fécondité au Maghreb (et ailleurs) était tributaire des facteurs socio-économiques. Instruction de la femme, urbanisation, et type d'activité étant souvent invoqués. En faire le moteur de la transition démographique, est excessif.

Les progrès de l'instruction féminine sont nécessaires pour que la fécondité puisse diminuer (l'urbanisation et l'activité féminine non agricole ou hors du foyer, aussi). Mais il ne s'agit pas d'une condition *sine qua non*. Le Maroc en offre une illustration. Certes la fécondité est liée au niveau d'instruction : en 1996 par exemple, 3,7 chez l'analphabète à 2,3 chez celle qui a étudié dans le primaire, à 1,9 dans le secondaire et 1,6 dans le supérieur. Mais le moteur de la transition de la fécondité n'est pas l'instruction. Comment expliquer la forte baisse de fécondité des analphabètes au Maroc et partout au Maghreb : de 6,4 à 3,7 au Maroc entre 1977 et 1996 (moins 2,9% par an), en Algérie de 7,3 à 5,6 entre 1984 et 1990 (moins 4,5% par an), en Tunisie entre 1975 et 1993 (-2,9% par an). En Libye, 5,2 chez les analphabètes en 1993 et en Mauritanie 5,3 en 1997, des niveaux qui suggèrent des diminutions de même envergure. La transition de la fécondité concerne la société dans son ensemble, instruites et illettrées, citadines et campagnardes, actives et femmes au foyer, ce n'est plus un phénomène d'élite.

Les explications traditionnelles de la transition sont également d'un maigre apport pour définir des seuils quantitatifs de déclenchement *onset* de la transition de la fécondité. Au Maroc, par exemple, aucun franchissement de seuil ne peut rendre compte en 1975 de sa transition précoce. Au moment où elle s'amorce, le niveau de vie était bas. Le pays rural en majorité et les villes encore sous l'empreinte d'un psychologique campagnarde (urbains nés pour la plupart à la campagne). L'analphabétisme dominait dans la population adulte chez les femmes et chez les hommes. Le coût de l'enfant, mesuré par la scolarisation, était faible : moins d'un enfant sur deux d'âge scolaire. Le statut de la femme, hormis la participation à la population active (moins la qualité de cette participation), a toujours été précaire, que l'on prenne en compte la surmortalité féminine anormale à l'âge juvénile, la scolarisation des filles, les conditions du mariage : écart d'âge entre époux, divorce, répudiation, pension alimentaire..., le statut juridique, la participation à la vie politique ou aux postes supérieurs de l'Etat. Enfin, lorsque la fécondité s'est mise à chuter en 1975, la mortalité infantile dépassait encore 100 p.mille et avait très peu varié les années précédentes : 119 p.mille en 1960-64. Ce n'est donc pas une révolution épidémiologique qui aura préparé celle de la fécondité.

E. GEOPOLITIQUE ET FECONDITE : LA PARTICULARITE DU MAGHREB DANS LE MONDE ARABE

De part et d'autre de la Libye, les origines, la géographie, l'histoire ottomane, puis coloniale et post-coloniale ont façonné une spécificité maghrébine qui a pu marquer les comportements de reproduction. Les 130 ans d'histoire commune entre l'Europe et l'Algérie, 75 ans avec la Tunisie, et 44 ans avec le Maroc ainsi que le demi-siècle d'interactions fortes depuis les indépendances (1956-1962) ne sont pas sans effet. La femme du Maghreb se marie plus tard et a moins d'enfants qu'au Proche-Orient, alors même que tous les facteurs socio-économiques auraient laissé penser le contraire. Les indicateurs socio-économiques et l'instruction sont meilleurs au Machrek qu'au Maghreb, où la fécondité est moindre : 2,8, contre 4,5. La différence n'existait pas dans les années 70, mais s'élargit depuis. La variable

régionale Maghreb/ Machrek est significative : les variations de fécondité sont expliquées à hauteur de 56% avec les variables classiques, 77% si l'on introduit le critère régional.

1. Le facteur linguistique

Si l'appartenance au Maghreb, plaide en faveur d'un mariage plus tardif et d'une fécondité plus basse, c'est peut-être parce que l'empreinte occidentale y est forte. Au Maghreb, les médias étrangers circulent avec rapidité. *Le Figaro* et *l'Equipe* sont imprimés à Casablanca, *le Monde*, diffusé le jour même, les chaînes télévisées françaises ou la RAI uno, plus écoutées que les nationales. Cette imprégnation par les médias et par ses messages démographiques, n'affecte pas seulement une couche urbaine privilégiée ; la télévision – étrangère, notamment - a pénétré les foyers ruraux avant l'électrification généralisée.

Au Maghreb (Libye exceptée), le secteur éducatif, privé et public, reste très francisé. Malgré le monolinguisme officiel, la langue française progresse sans efforts particuliers, et reste plus qu'un complément, un atout indispensable pour un emploi, dans le secteur privé et même dans le public. Des manuels en langue française - rédigés en France mais le plus souvent au Maghreb - peuvent transcrire un esprit différent des manuels en arabe, même si la substance en est supposée identique. La langue n'est pas un élément neutre. Ainsi, les comportements familiaux chez les Maghrébines, porteraient la marque des messages subliminaux du texte scolaire. Certains groupes islamistes ne s'y trompent pas qui accusent l'ancienne puissance coloniale d'être toujours là, manipulant l'éducation nationale bien, plus qu'avant l'indépendance (effectivement, le nombre de francophones maghrébins a décuplé depuis). L'explication est convaincante mais non exclusive. Ces processus devraient jouer dans d'autres pays qui privilégient la langue étrangère. En Afrique francophone, le français progresse à pas de géants. Or malgré des taux élevés de scolarisation - en français - plus forts qu'au Maghreb, la fécondité africaine baisse peu. L'enseignement en langue étrangère, transmetteur de modernisation n'est donc pas seul en cause dans la baisse atypique de la fécondité maghrébine.

2. L'émigré maghrébin comme passeur de culture

Le Maghreb doit cette situation aux médias, à la langue étrangère enseignée, mais plus encore à sa diaspora émigrée en Europe (Courbage, 1994). Elle est devenue de gré ou à son corps défendant, le relais de deux cultures. En ce tournant de siècle, le bilan démographique cumulé se traduit par une réduction directe de 5% de la population maghrébine (population résidente et expatriée) Mais la portée indirecte de la présence de communautés expatriées en Europe est également importante, même si elle échappe à une quantification précise. L'émigré maghrébin en Europe, a pu contribuer à l'accélération de la transition de la fécondité de son pays d'origine. La démographie notamment s'imprègne de valeurs acquises ailleurs. Dans les années 60, le migrant était empreint du seul modèle familial nataliste. Une génération plus tard, une société est née de l'immigration dont les valeurs ne s'identifient plus à celles des pères fondateurs. Mais la différence de part et d'autre de la Méditerranée n'implique pas l'éloignement absolu : étroitesse des distances, faiblesse des coûts du voyage et des communications, besoin de retrouver ses proches, ont stimulé les réseaux d'échanges, un cas unique dans l'espace migratoire actuel et à travers l'histoire. Par les revenus distribués (plus de 10% de la consommation annuelle privée du Maroc provient des remises des émigrés) par les biens durables dont il permet l'achat ou qu'il introduit lors des vacances, l'émigré a contribué à modifier les habitudes de consommation et favorisé la réévaluation des coûts et bénéfices de l'enfant.

Le choix des émigrés maghrébins d'aller en Europe, plutôt qu'ailleurs dans le Golfe Arabo - Persique par exemple, est fondamental. Un transfert de culture de leur société d'accueil vers leur société de naissance, transfert qui s'accroît avec l'émergence des *beur*, (Maghrébins de la deuxième génération). Des études ethnologiques montrent le puissant levier que représente la migration

internationale sur la fécondité par les déterminants proches ou socio-économiques : scolarisation des enfants, en levant les obstacles matériels et surtout moraux à leur accès à l'école (filles surtout), installation de la famille dans la ville pour profiter des remises d'épargne, équité dans le traitement des genres, travail féminin, devenu nécessaire par le départ du mari et *empowerment* du fait qu'elles deviennent les preneuses de décision, sans oublier le plus important, la diffusion des normes de famille restreinte en vigueur dans la *diaspora* auprès des parents restés au pays. La migration internationale, ses apports en capitaux, génère une intensification agricole qui incite au calcul économique plus sophistiqué et à des stratégies familiales adaptées : moins d'enfants mais mieux formés, par exemple. De surcroît, par un effet de mimétisme, la migration internationale a des effets en boule de neige. Les familles de non-migrants, doivent, pour ne pas perdre leur statut social, trouver des alternatives viables et évoluer.

3. Loin des conflits du Proche-Orient

Enfin, la fécondité a pu baisser au Maghreb, plus qu'ailleurs dans le monde arabe, en raison du moindre niveau d'implication dans le conflit israélo-arabe, un facteur décisif dans la forte fécondité. Malgré une solidarité de principe, loin de la scène orientale, les Maghrébins ne sont pas aussi sollicités que les Palestiniens, Syriens, Jordaniens dont la fécondité traduit par les avatars de la scène politique, une forme de nationalisme démographique.

F. UNE TRANSITION DE PAUVRETE?

La spécificité de la transition de la fécondité, de la date de déclenchement, vient de l'importance qu'y joue, plus que nulle part ailleurs, l'économie rentière. Dans des sociétés où la structure familiale est restée longtemps patriarcale, lorsque le destin de l'individu est pris en charge, du berceau jusqu'à la tombe, la forte fécondité est confortée. Il n'y a pas de motivation suffisante pour contrer la préférence pour la famille nombreuse (Boustani et Fargues, 1990). Outre sa spécificité culturelle, la baisse de la fécondité au Maghreb s'apparente à un processus de sortie de l'économie rentière et de crise économique durable. Il est impossible néanmoins de quantifier l'effet des deux facteurs, culturel et économique, les deux ayant joué de manière concomitante.

A l'exception de la Tunisie, entrée la plus tôt en transition, et pour laquelle il est difficile d'établir des liaisons fortes entre l'évolution démographique et économique. Gastineau (Gastineau, 2001) vient pourtant de démontrer sur la base d'enquêtes régionales l'effet de la pauvreté dans l'adoption de pratiques anti-natales en Tunisie. Pour les quatre autres pays maghrébins la connexion est encore mieux établie.

Le Maroc, fut l'avant-coureur de la sortie de l'économie rentière de redistribution. Evoquer l'entrée et la sortie de l'économie rentière semble relever de l'irréel, tant le phosphate du Maroc rappelle une économie d'une autre ère. Il n'y a guère longtemps, les ressources phosphatières stimulaient encore une économie qui était loin d'être celle de la pénurie. Une rente offerte par le sous-sol, redistribuée par l'Etat, confortait la préférence sociale pour la famille nombreuse. Le triplement du prix des phosphates au début des années 70 permit de financer des équipements et infrastructures aux nombreux effets multiplicateurs. Les fonctionnaires reçurent de substantielles augmentations de salaire. Les produits de base étaient subventionnés et des bourses généreusement offertes aux étudiants.

L'année 1975, déclenchement de la transition de la fécondité, est celle d'un double tournant économique et politique. L'Etat perd en quelques années l'une de ses principales recettes non-fiscales : le phosphate. Les prix chutent de moitié en quelques mois, au moment où la guerre du Sahara multiplie les dépenses militaires. L'indice de fécondité plonge en 4 ans de 7,4 en 1973 à 5,9 en 1977, une diminution si abrupte de 5,5% par an, qui ne peut s'expliquer par les facteurs classiques : urbanisation, instruction, survie de l'enfant, ni par la politique démographique. Les recettes de la rente, en diminution, l'Etat

ponctionna le citoyen : les taxes et la fiscalité augmentèrent de plus de 50% entre 1972 et 1975. Les dépenses que l'Etat finançait par le phosphate, en vinrent à reposer sur les ressources du ménage.

Avec une décennie d'avance sur les autres pays du Maghreb, le Maroc dérogea à la tradition, qui ne laisse aux femmes que l'espace domestique et favorisa leur participation aux activités économiques. Les nouveaux rythmes, pesèrent sur les décisions de mariage et de la reproduction : contraintes horaires, étiolement des réseaux familiaux qui prenaient en charge la garde et l'élevage des enfants. Même chez les analphabètes le coût d'opportunité d'une naissance devint une donnée des stratégies familiales. L'activité féminine s'affirma comme critère discriminant de la fécondité, au moment où la crise de 1975, inaugura l'entrée des femmes dans la population active. Entre 1960 et 1995, les taux d'activité des femmes de 20 à 34 ans (responsables de 85% des naissances) a quadruplé de moins de 10% à 37%, le tournant survenant au milieu de la décennie 1970, réponse du travail féminin à la crise économique et se substitue à la rente du sous-sol. Dans la balance commerciale des années 90, les exportations de phosphate ne représentaient plus que la moitié de celles du secteur manufacturier (où la population active est très féminisée).

L'Algérie longtemps « orientale » et rentière, la Libye également rejoignirent la trajectoire dessinée par le Maroc avec 10 ans de retard. Dans ces deux pays le contre-choc pétrolier de 1985 a mis à mal des économies dont l'essentiel du PIB et la totalité des exportations proviennent de la générosité d'un sous-sol bien plus riche qu'au Maroc. La chute brutale de la fécondité algérienne en 1986, paraît ainsi répondre, avec un décalage d'un an à celle du gaz et du pétrole (Fargues, 2000). Mais à l'inverse du Maroc, l'Algérie n'a pas su ou pu mobiliser la moitié féminine de sa population - l'insécurité de la guerre civile à partir de 1992 y est pour quelque chose - restée largement hors des circuits productifs. La pauvreté a ainsi progressé plus vite qu'au Maroc et la baisse de la fécondité y encore plus aiguë.

En Libye, la catastrophe du contre-choc pétrolier puis l'embargo des Nations Unies en 1992, ont provoqué une raréfaction des biens de première nécessité et installé une économie de pénurie. Par rapport à la fécondité d'« aisance » du début des années 1980 : 7,62 enfants, la fécondité était tombée à 6,35 en 1987, deux ans après le contre-choc pétrolier, 4,08 après l'embargo des Nations Unies en 1992, et 3,5 en 1995... En Libye, il est évidemment difficile d'évoquer l'imprégnation par la culture occidentale ou le bilinguisme, comme éléments de la transition de la fécondité. Ce sont les prix du pétrole et les décisions de la « communauté internationale » qui ont mis à terre l'économie et, dans son sillage, la démographie libyenne.

La Mauritanie, pays-rentier ? D'une certaine façon. La baisse tendancielle du prix du minerai de fer, les aléas de la pêche (avec des variations des prix du simple au double) mais surtout les violentes sécheresses de 1977-1984 qui ont forcé la presque totalité de la population à se sédentariser. Le PIB *per capita* a diminué de 30% entre 1980 et 1989; le facteur décisif de la transition de la fécondité sans que la population et son gouvernement ne la souhaitent ardemment. L'indice de fécondité a accusé le coup avec un certain décalage reculant de son niveau pré-transitionnel de 6,79 en 1985-89 à 5,85 en 1990-94 et 4,68 en 1995-99.

L'élasticité de la démographie maghrébine à la conjoncture économique est telle qu'on doit se poser la question de l'irréversibilité : qu'arriverait-t-il en cas de hausse des prix du pétrole du gaz, du phosphate, du fer et du poisson ? La reprise s'est récemment esquissée. Le prix du pétrole et du gaz (Algérie, Libye) ont augmenté, ceux du phosphate (Maroc) et du fer (Mauritanie) dans une moindre mesure aussi. On peut néanmoins exclure cette symétrie comme le montre l'Algérie dont la fécondité continue à chuter malgré la forte remontée du prix du pétrole et du gaz. Par un effet de cliquet, il y a une déconnexion du processus de baisse par rapport à la cause première qui l'a engendrée. D'autres composantes, prennent le relais, l'instruction féminine étant parmi les plus importantes. Mais elle n'est pas la seule. La « mondialisation des esprits » qui gagne le Maghreb, la « pop culture » qui se répand

grâce à la parabole (Martine, 1996) uniformisent les comportements de fécondité de manière privilégiée (Barber, 1996 ; Cook, 1994).

G. DES PERSPECTIVES NOUVELLES

La fécondité maghrébine pourrait-elle donc tomber aussi bas qu'en Europe du Sud ? Ou à 1,5 enfants par femme comme prévu pour la Tunisie (voir l'exergue) ? Elle pourrait baisser beaucoup plus que ce que prévoit la Division de la Population des Nations Unies dans son dernier jeu de projections (United Nations Population Division, 2001). Ni la religiosité, en hausse ou en baisse, ni les oscillations de l'économie ne sont susceptibles de jouer de rôle important dans les 25 prochaines années (projeter au delà serait un exercice purement mécanique), si l'on en juge par le passé récent, le meilleur guide pour le futur.

Deux facteurs semblent décisifs en revanche. La montée continue du niveau d'instruction, particulièrement celui des femmes en âge fécond et la diffusion accélérée de normes restrictives de reproduction, de la famille idéale de deux enfants par famille qui imprègne de plus en plus les mentalités, des milieux les plus aisés (ou les plus instruits) aux moins aisés (ou analphabètes). Au Maghreb, on planifie et espace les naissances pour pouvoir envoyer deux enfants à l'université, de préférence dans une université étrangère, donc coûteuse.

La synergie des effets de structure - recomposition de la population féminine en âge de procréer – et de diffusion – baisse de la fécondité pour chaque groupe de femmes selon leur niveau d'instruction, accélérera la baisse. Le tableau 4 donne nos estimations de la recomposition de la population féminine d'âge fécond et la baisse des indices de fécondité partielle (par niveau d'instruction, fondé sur les tendances du passé récent (pour la méthode détaillée voir : Courbage, 2002). Le tableau 5 donne nos estimations de l'indice de fécondité projeté comparé à celui de la Division de la Population des Nations. Pour ne pas surcharger le tableau l'hypothèse moyenne seulement a été mentionnée.

Avec des hypothèses extrêmement prudentes, mais une technique de projection améliorée, on peut confirmer que la fécondité du Maghreb est actuellement plus basse que celle de l'estimation de la Division de la Population des Nations Unies : 2,51 en 2000-2005 contre 2,94, et qu'elle diminuera plus fortement que prévu : 2,01 au lieu de 2,17 en 2020-2025. L'écart entre les deux jeux de projection se manifeste partout, mais nulle part autant qu'en Mauritanie où la différence tient surtout à un élément externe : la récente divulgation des résultats de l'enquête Démographie et Santé de 2000-2001. Ceci a valeur d'exemple : à chaque fois que des résultats d'enquêtes, de recensement ou d'état civil apparaissent dans l'un ou l'autre des pays maghrébins, ils montrent que l'on avait très largement sous-estimé la vitesse de la baisse de la fécondité.

Cette réévaluation de la fécondité, actuelle et à moyen terme se traduit par une réduction de la population future du Maghreb : 103 millions en 2025 au lieu des 111 millions prévus par la Division de la Population. La différence est surtout due à la fécondité, mais aussi à des divergences relatives à la taille initiale de la population au départ de la projection; différence sensible dans le cas du Maroc et de la Mauritanie. La réduction n'est pas anodine, compte tenu de la pression démographique inéluctable que connaîtra le Maghreb dans les 25 prochaines années, dues à l'effet d'inertie démographique (*momentum*). Entre 2000 et 2025, au lieu de 33 millions d'habitants additionnels il y en aurait 26 millions qui s'ajouteront, soit 22% de moins que dans la projection de la Division de la Population réalisée en 2000. Les tranches d'âge jeunes, ne croîtront plus, tandis que le vieillissement, une perspective encore lointaine, restera contenu. Le Maghreb arabe, plus que le Proche-Orient moins avancé en termes de transition de la fécondité, sera bien placé pour tirer parti du dividende démographique, de la fenêtre démographique d'opportunités.

Notre hypothèse moyenne repose sur l'extrapolation de tendances passées, une hypothèse conservatrice donc. Au deux extrêmes, la Tunisie : 1,66 et la Mauritanie : 2,45. Proche du seuil de remplacement en 2020-2025, le Maroc : 1,97, l'Algérie et la Libye 2,10. Mais il n'y a pas de limite inéluctable à la baisse, et l'on pourrait bien envisager une évolution encore plus tranchée vers des indices de 1,6-1,8, ceux de la tranche féminine qui a suivi des études secondaires ou universitaires au Maroc, en Algérie, en Tunisie et, sans doute, en Libye. Ces indices du moment n'ont d'ailleurs rien d'effrayant et compatibles d'ailleurs avec une descendance finale dans les générations de 2 enfants ou plus, en raison du retard de l'âge au mariage. Mais rien ne garantit que la baisse de la fécondité puisse s'arrêter là, et ne plonge, à l'instar de ce qui entrevu pour la fécondité en Tunisie en deçà de 1,5, voire les 1,1-1,2 enfants par femme des pays d'Europe du sud.

La proportion de femmes célibataires autour de la trentaine, un âge où il devient difficile de se marier, dépasse déjà 40% des effectifs féminins. Avec des proportions aussi élevées à 30 ans, il est douteux que les pays du Maghreb puissent continuer à jouir d'un célibat définitif presque nul (inférieur à 3%) comme ce fut le cas dans la décennie précédente. Beaucoup de femmes maghrébines ne réussissent pas à se marier en raison des difficultés que fait peser la récession économique sur le marché matrimonial. Une minorité, de plus en plus nombreuse, refuse le mariage par choix personnel: préférence pour la carrière professionnelle, rejet d'un mariage « de raison » ou arrangé... Celles qui finissent par se marier ne veulent pas renoncer à la vie active et choisissent d'avoir un nombre très restreint d'enfants, qui ne soit pas une entrave à leur carrière.

La rapidité avec laquelle la génération des filles en Espagne, en Italie, en Grèce, a répudié les valeurs de leurs mères, qui glorifiaient le mariage et la famille, pourrait bien se reproduire au Maghreb distant de quelques encablures des rives sud de l'Europe, et largement ouvert à ses images et à ses influences, avec les conséquences dévastatrices que l'on sait sur la fécondité.

REFERENCES

- Ansari, A. (1997). *L'islam est-il hostile à la laïcité*, Casablanca, Le Fennec.
- Barber, B (1996). *Jihad v.s. MacWorld*, New York, Times Book.
- Boustani R, Fargues, Ph (1990). *Atlas du monde arabe, géopolitique et société*, Paris, Bordas.
- Caldwell, J (1986). « Routes to Low Mortality in Poor Countries, *Population and Development Review*, N°2.
- Cleland J, Wilson C (1987). «Demand Theories of the Fertility Transition : An Iconoclastic View », London, *Population Studies*, 1987.
- Courbage, Y (2002). *New demographic scenarios in the Mediterranean Region*, Paris, INED.
- Courbage, Y (1994). « Demographic Transition among the Maghreb Peoples of North Africa and in the Emigrant Community Abroad », Ludlow P. (ed.), *Europe and the Mediterranean*, London, CEPS/Brassey's.
- Cook, M (1994). « Exporting the Sexual Revolution : Cairo's Hidden Agenda », in Cook M. (ed.), *The New Imperialism - World Population and the Cairo Conference*, Canberra, Little Hill Press.

- Direction de la Statistique (2000). *Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 1998/1999*, Rabat.
- Fargues, Ph (2000). *Génération arabes – L’Alchimie du nombre*, Paris, Fayard.
- Gastineau, B. (2001). *La transition démographique en Tunisie*, (thèse, sous presse), Nanterre.
- Kirk D (1966). « Factors Affecting Moslem Natality », in Bernard Berelson, *Family Planning and Population Programs*, Chicago.
- Lutz, W (1987). “Culture, Religion and Fertility : A Global View”, *Genus*, N°3-4.
- Martine, G (1996). « Brazil’s Fertility Decline », *Population and Development Review*, N°1.
- Nagi, M (1984). «Trends and Differentials in Moslem Fertility, *Journal of Biosocial Science*, N°16.
- Office National des Statistiques, (1994). *L’enquête algérienne sur la santé de la mère et de l’enfant*, Alger/Le Caire (en arabe).
- Office National de la Statistique/DHS (2001). *Enquête Démographique et de Santé Mauritanie 2000-2001*, Washington.
- Pan Arab Project for Child Development (1995). *Arab Libyan Maternal and Child Health Survey*, Cairo.
- Pan Arab Project for Child Development, (1999). *Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l’Enfant 1997*, Rabat/Le Caire.
- Pan Arab Project for Child Development, (1996). *L’Enquête Tunisienne sur la Santé de la Mère et de l’Enfant*, Tunis/Le Caire.
- United Nations Population Division (2001). *World Population Prospects – The 2000 Revision*, New York.
- Tozy, M. (1997). “La Méditerranée à l’épreuve des enjeux religieux”, in *La Méditerranée au XXIème siècle*, GERM, Casablanca.

TABLEAU 1 : LA FECONDITE DANS L'UNION DU MAGHREB ARABE, A SON PLUS HAUT, ACTUELLEMENT ,
% TRANSITION FECONDITE REALISEE, BAISSSE ANNUELLE, COMPARAISON AVEC LA DIVISION DE LA POPULATION

	<i>Plus haut</i>	<i>Date</i>	<i>Plus récent</i>	<i>Date</i>	<i>% transition réalisée</i>	<i>% annuel de baisse</i>	<i>Estimation Division</i>	<i>Surestimation %</i>	<i>Population 2000 (1000)</i>
Maroc	7,40	1972	2,97	1998	84	-3,5	3,40	14,5	28548
Algérie	8,36	1962	2,70	2000	90	-3,0	3,02	11,9	30388
Tunisie	7,25	1962	2,08	2000	100	-3,3	2,21	6,3	9561
Libye	7,62	1982	3,50	1994	75	-6,5	4,04	15,4	5187
Mauritanie	6,79	1987	4,68	1997	45	-3,7	6,00	28,2	2548
Ensemble	7,76	1962-1987	2,84	1994-2000	87	-3,5	3,23	13,6	76232

Sources : Maroc, Direction de la Statistique, *Enquête Nationale sur les niveaux de vie des ménages 1998/1999*, Rabat, 2000.
Algérie, Etat civil, Office National des Statistiques, *Population et démographie*, 2002, <http://www.ons.dz>
Tunisie, Etat civil, Institut National de Statistique, *Statistiques économiques et sociales de la Tunisie*, 2002, <http://www.ins.nat.tn>
Libye, Enquête, PAPCHILD, *Arab Libyan Maternal and Health Survey*, Cairo, 1996.
Mauritanie, Enquête, DHS, *Enquête démographique et de santé 2000-2001*, Calverston, 2001.

TABLEAU 2 : LA TRANSITION DE LA FECONDITE DANS LES AUTRES PAYS/REGIONS DU SUD

	<i>Plus haut</i>	<i>Date</i>	<i>Plus récent</i>	<i>Date</i>	<i>% transition</i>	<i>% annuel De baisse</i>
Moyen-Orient arabe	7,12	1957	4,50	1997	52	-1,1
Afrique de l'Est	7,03	1972	6,09	1997	19	-0,6
Afrique centrale	6,59	1982	6,10	1997	11	-0,5
Afrique du Sud	6,46	1962	3,29	1997	73	-1,9
Afrique de l'Ouest	7,04	1977	5,95	1997	22	-0,8
Pakistan	6,28	1977	5,48	1997	19	-0,7
Bangladesh	7,10	1962	3,80	1997	66	-1,8
Inde	5,97	1952	3,32	1997	68	-1,3
Chine	6,06	1967	1,80	1997	100	-4,0
Extrême Orient	6,15	1957	2,83	1997	82	-1,9
Amérique Latine	5,97	1962	2,69	1997	85	-2,3

Source : United Nations, *World Population Prospects, The 2000 Revision*, New York, 2001.

TABLEAU 3 : L'EVOLUTION DE L'INDICE DE FECONDITE AU MAGHREB PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

<i>Année</i>	<i>Sans</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire et plus</i>
Maroc			
1977	6,36	4,63	4,15
1982	5,84	3,83	2,24
1985	5,20	3,15	2,34
1987	5,08	3,08	2,27
1991	4,86	2,36	2,03
1993	4,04	2,36	1,89
1996	3,70	2,30	1,80 (1,90 sec., 1,60 univ.)
Algérie			
1984	7,34	4,95	3,39
1990	5,57	3,67	2,94
Tunisie			
1975	6,60	4,30	3,00
1985	5,10	3,92	2,66
1993	3,90	2,72	2,05
Libye			
1993	5,18	3,86	3,33
Mauritanie			
1997	5,30	4,70	3,50

Sources : Enquêtes fécondité, DHS, PAPCHILD. Les années correspondent au milieu de la période observée.

TABLEAU 4. EVOLUTION DE LA COMPOSITION DE LA POPULATION FÉMININE D'ÂGE FÉCOND (%) ET INDICES PARTIELS DE FECONDITE AU MAGHREB 2000-2025

	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Maroc						
Analphabètes	47,9	44,1	40,6	37,4	34,4	31,7
Primaire	20,1	20,9	21,1	20,7	19,8	18,2
Secondaire et plus	32,0	35,0	38,3	41,9	45,8	50,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Analphabètes	3,34	2,96	2,62	2,32	2,12	2,10
Primaire	2,25	2,14	2,10	2,10	2,10	2,10
Secondaire et plus	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Ensemble	2,72	2,43	2,22	2,07	1,98	1,96
Algérie						
Analphabètes	26,9	19,2	13,8	9,9	7,1	5,0
Primaire	17,7	16,2	14,7	13,4	12,2	11,1
Secondaire et plus	55,4	64,6	71,5	76,7	80,7	83,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Analphabètes	3,35	2,54	2,10	2,10	2,10	2,10
Primaire	2,13	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
Secondaire et plus	2,12	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
Ensemble	2,66	2,22	2,10	2,10	2,10	2,10
Tunisie						
Analphabètes	24,1	14,8	9,3	5,8	3,7	2,3
Primaire	35,5	41,0	42,4	41,4	38,7	34,6
Secondaire et plus	40,4	44,2	48,3	52,8	57,6	63,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Analphabètes	2,65	2,06	2,06	2,06	2,06	2,06
Primaire	1,91	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Secondaire et plus	1,72	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Ensemble	2,06	1,74	1,71	1,68	1,67	1,65
Mauritanie						
Analphabètes	25,1	25,1	20,1	16,1	12,9	10,3
Primaire	56,1	55,0	60,9	62,8	63,8	63,6
Secondaire et plus	18,8	19,9	19,0	21,1	23,3	26,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Analphabètes	4,85	4,36	3,93	3,54	3,18	2,87
Primaire	4,24	3,76	3,32	2,94	2,61	2,31
Secondaire et plus	3,2	2,83	2,51	2,22	2,1	2,1
Ensemble	4,28	3,77	3,31	2,91	2,58	2,32

TABLEAU 5. COMPARAISON DE NOS ESTIMATIONS DE LA FÉCONDITÉ AU
MAGHREB AVEC CELLES DE LA DIVISION DE LA POPULATION (2000-2025)

	2000-05	2005-10	2010-15	2015-20	2020-25
Maroc					
Notre	2,57	2,32	2,14	2,02	1,97
Division	3,03	2,66	2,29	2,10	2,10
Algérie					
Notre	2,44	2,16	2,11	2,10	2,10
Division	2,79	2,33	2,10	2,10	2,10
Tunisie					
Notre	1,90	1,72	1,69	1,68	1,66
Division	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
Libye					
Notre	3,03	2,68	2,38	2,17	2,10
Division	3,31	2,83	2,34	2,10	2,10
Mauritanie					
Notre	4,02	3,54	3,11	2,74	2,45
Division	6,00	5,76	5,27	4,78	4,29
ENSEMBLE					
Notre	2,51	2,25	2,12	2,04	2,01
Division	2,94	2,57	2,29	2,19	2,17

Sources: Courbage, Y (2002); Population Division (2001).